L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 29 DÉCEMBRE 1845.

PUBLIÉ PAR
MM. MAGNE & WEMPE,
No. 81, rue Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
Journal quotidien, une année d'avance..... $12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance..... $5
L'abonné ne pourra cesser son abonnement, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'échéance.
ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.
Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

PAQUEBOT REGULIER POUR LES ATTAKAPAS.
Le bateau à vapeur NATHAN HALL, fortement construit, capitaine Harrington, reçoit maintenant du fret et partira pour St. Martinville et tous les lieux intermédiaires et les habitations, le mardi 30 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser à bord au bout de la rue Poydras ou à
LAPORTE & SQUIRES, Vieille Levée
ou à THOMAS WARREN, 27 Tchoupitoulas.
☞ Le NATHAN HALL est presque neuf, très fort, très beau et est bien convenable pour ces sortes de voyages. Il est comme paquebot régulier pendant toute la saison. 30déc—2

DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.
POUR LA BALISE—Le comme PAHL, capt. C. Roth, partira régulièrement de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 10 heures A.M. et de la Balise tous les mercredis à 10 heures A. M. et sera de retour à la Nouvelle Orléans le lendemain.
Pour la Pointe à la Hache partira de la N. Orléans tous les mercredis à 10 heures, il sera de retour le jeudi soir.
M. Jacques Larose informe les expéditeurs et ses amis que rien ne sera épargné de sa part pour rendre son bateau digne de leurs encouragements.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JACQUES LAROSE, 7, Vieille Levée.

ARRANGEMENT POUR L'HIVER.
BATEAUX A VAPEUR PORTANT LA MALLE.
POUR LA BOUTE BAYOU-SOUGE, Port-Hudson, Bayou-Sarah, Pointe-Coupée, Tunica, Fort-Adams, et toutes les intermédiaires.
Encouragé par d'un changement dans le transport de la mise en état toute, les jours de départ sont maintenant adoptés, savoir:
Le bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Hart, partira de la Nouvelle-Orléans tous les samedis et jeudis à 10 heures du matin, pour Tunica et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou-Sarah tous les mardis et vendredis à 11 heures du matin.
Le bateau à vapeur CLINTON, capitaine W. Baird, partira de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et samedis à 10 heures du matin, pour Port Adams et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou-Sarah tous les lundis et jeudis à 11 heures du matin.
Prix du passage.—Au dessous de Donaldsonville $ 2
Do do Audessus do pour Baton Rouge et Bayou-Sara 3
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
27 nov Wm. H. AVERY, 84, Quai-st.

Nouveaux arrangements pour le sud-ouest à vapeur RIBEL.
(DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.)
POUR LA BALIZE—Le bateau à vapeur CHELEN, capitaine Jourdan Martin, partira tous les samedis à 10 heures, arrivant le même nuit à la Balize, et partant de la Balize le dimanche matin à 10 heures, et arrivera à la Nouvelle-Orléans tous les lundis au soir.
POUR LA POINTE-A-LA HACHE—Partant de la Nouvelle-Orléans, tous les mercredis à 10 heures du matin pour la Pointe-à-la Hache, il sera de retour le jeudi suivant dans l'après-midi.
Par ce nouvel arrangement les passagers allant à la Balize y arriveront dans la nuit du samedi, au lieu d'y arriver dimanche comme avant.
Les aménagements et le zèle de PHELEN, sont assez connus à ceux de tout autre bateau faisant les mêmes voyages.
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou
MURPHY, 66, Vieille Levée.

POUR BAYOU-SARA.—Le beau steamer neuf, BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, fera pendant toute l'année, excepté hiver, le service de paquebot régulier entre la Bayou-Sara et la Nouvelle-Orléans, en touchant à tous les ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin, et du Bayou-Sara tous les mercredis, à 10 heures du matin. Ce bateau est en tous points digne du patronage du public; l'élégance de sa chambre et les soins apportés à la confection de sa table sont garantissants aux voyageurs tous les agrémens désirables en pareille occasion.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
15 sept—f F. OMER LAUVE, 19, Toulouse

NAVIRE A VAPEUR SEABAS.
POUR GALVESTON.—Devant partir prochainement, le janvier, n'ayant que peu de place de l'après midi. Ce superbe paquebot, du marcheur, du port de 750 tonneaux, commandé par le capt. Wendt, et connu avec le service régulier comme paquebot régulier d'ici à la Havane, depuis quatre ans, est actuellement en place dans la ligne de paquebots de Galveston. Il partira ponctuellement les jours indiqués. Ses aménagements sont beaux et confortables, tant en haut qu'en bas. Les passagers pauvres en nombre, et l'attention toute spéciale du bord, qui s'efforce de rendre ce voyage aussi agréable que le comporte des avantages qu'on pourra donner.
L'Agence est actuellement installée en face de la rue St. Louis et est prête à recevoir du fret. Pour les conditions et le passage, s'adresser au capt. Windle à bord ou à
MERLE, BEYLLE & CO.
27 déc—m 78, Tchoupitoulas.

POUR NEW-YORK.—La navire WABASH, capitaine Wm. Rathbury, ayant une partie de son chargement engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour le balance du fret ou pour passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser à bord, ou à un de ses agents
J. W. STANTON & Co.
24 déc Encouragez Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK.—(Ligne de la Louisiane et New-York).—Le navire paquebot OSWEGO, Pope, capitaine, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser à bord ou à
JAMES E. WOODRUFF.
23 déc 69 Camp

POUR BOSTON.—La barque RUSSIA, capitaine Hopkins, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE.
27 93 Commune

POUR BOSTON.—(Ligne régulière de Boston et de la Nouvelle-Orléans).—La barque paquebot BRAUCK, capitaine Weeks, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au face du marché aux légumes, ou à
HARROD, DARING & Co.
23 déc 49 Commune

POUR BOSTON.—(Ligne de Pearson).—La barque paquebot STRADO, capitaine Shoof, partira après le ZEBRA, sous peu. Pour balance de fret, s'adresser à
RICKER & PEARSON,
23 déc 88 Camp

POUR BOSTON.—(Ligne de Pearson).—La belle navire paquebot, fin voilier, ESSEX, capt. Welch, partira après le MAURAN. Pour fret ou passage, ayant pris quelques uns chargement engagé, s'adresser à bord, ou
RICKER & PEARSON.
23 déc 88 rue du Camp

POUR BOSTON.—Le navire T. W. HEARS, capitaine Crowell, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
30 déc LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR BOSTON.—Le navire DALMATIA, capitaine Smith, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
30 déc 93 Commune.

POUR BOSTON.—Le navire KENTUCKY capt. Rogers, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, et allant à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
HARROD, DARLING & Co.
1 déc 69, Commune

POUR BOSTON.—(Ligne de Pearson & co.—La barque fine voilière, MAURAN, capitaine Williams, en relâche au Havre, et partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à
RICKER & PEARSON, 88 Camp

POUR BOSTON.—La barque A. EDANA, capitaine Smith, partira très incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux ensemble agrémens, s'adresser à
LEVI H. GALE,
23 nov 93, rue de la Commune

POUR BALTIMORE.—Le NEW fin voilier OCEANUS, capitaine Creghton, ayant un chargement engagé, partira promptement. Pour passage seulement, s'adresser à
L. H. GALE,
30 nov 93, rue de la Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier de 1er classe, FRANCIS DEPAU, capt. Sagory, partira promptement. Pour fret de 3 à 400 balles coton ou passage s'adresser à bord ou à
PIERRE POUTZ,
124 93, Bourse.

POUR LE HAVRE.—Le navire A. I. MAGNOLIA, capitaine Gray, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux amenagements, s'adresser à
LEVI H. GALE,
22 nov 93, rue de la Commune.

POUR BORDEAUX.—Le navire français de première classe, LE VAILLANT, capitaine Girardot, partira vers le 25 du courant. S'adresser, pour fret ou passage, ses aménagements étant fort beaux, au capitaine à bord, ou à
JOBERT & BRABER,
3 déc 38 rue Conti
ou à JENKINS TIGLER, rue Royale

POUR LIVERPOOL.—Le navire SARAH, capitaine GOV. DAVIS, capt. Upton, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
L. H. GALE,
19 d 93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire EMMA WATTS, capitaine Baker, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H GALE, 93 Commune
11 déc

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier NORFOLK, capitaine Rogers, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant beaux aménagements, s'adresser à
RICKER & PEARSON,
4 déc 88 Camp

POUR LIVERPOOL.—Le navire HOPE, capitaine Soule, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton, ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
28 nov 93, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire DEVONSHIRE, capitaine Thompson, partira sous peu. Pour fret de 400 balles ou pour passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93, Commune.

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS DE COMMERCE ET RECOUVREMENTS, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
29 nov

F. T. BOURSON, CHIRURGIEN-DENTISTE, Tremé, coin des rues St. Louis et Bourgogne. Tient son cabinet ouvert de 8 heures du matin jusqu'à six heures du soir.
11 nov

L. & W. SAMBRAIN, SAMBRAIN-TAILLEUR, No. 58, rue de Chartres, tiennent un magasin général de Marchandises de Fantaisie, et d'habillements confectionnés à Paris, ainsi qu'un nouveau choix de tissus pour le Militaire.
22 nov

DES AVANCES seront faites sur des consignements de Coton et autres produits à nos amis en Europe et à Anvers.
MURE & BERRIER.
10 nov 10, Bâtiment Hennen, coin Royale et Conti.

CHARBON.—W. L. THOMPSON & Co.—MANufacturiers de charbon de terre, en coke des mines Joliet et Oswegoe, et au No. 143, rue St. Louis.
On peut trouver le charbon sec et chaudron, ou au magasin de B. Brower & Co., No. 27 rue du Canal, chez nous et pour quantité considérable.
17 nov—m

HENRY LEBRUNDER a transporté son bureau au No. 81, Passage de la Bourse, entre la rue d'Anne et de la Bourse. Il occupe des billets à ordre et traites; prête sur hypothèque; et en outre des billets de la Banque des Citoyens et de l'Association Commerciale.
9 déc—30

NOURRICE.—Une nourrice qui est vaccinée est à vendre au magasin de Mme. Cook, rue Royale, entre Dauphine et Bourbon, au No. 202, près l'Hôpital, entre 10 et 12 du matin.
Une nourrice qui est vaccinée est à vendre au magasin de Mme. Cook, rue Royale, entre Dauphine et Bourbon, au No. 202, près l'Hôpital, entre 10 et 12 du matin.
12 déc

CHARLES & LAPEYRE,
29 Vieille Levée.

NOUVELLE-ORLEANS,
LUNDI MATIN, 29 DÉCEMBRE 1845.

POUR GOUVERNEUR,
WILLIAM DUFOUR,
Vieux Compagnon-de-Jéhu, de la Rive-Droite.
EDWARD SPARROW.

POUR SÉNATEURS:
D. F. BUSTEED, BERT. TERRAUX.
SAMUEL HUNT, THOS. GARDNER.

POUR LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS.
PREMIER DISTRICT.
DANIEL BYRNE, J. W. SMITH.
SECOND DISTRICT.
J. B. WALTON, GILBERT LATHROP.
TROISIEME DISTRICT.
T. G. HUNT, W. MARTIN,
M. MURPHY.
QUATRIEME DISTRICT.
TH. ZACHARIE, HENRY D. ODDEN.
P. W. FARRAR.
CINQUIEME DISTRICT.
JULES BENITE, A. LA SUBLIE.
VICTOR MURRIE.
SIXIEME DISTRICT.
ARMAND PELIE, JOHN WATKINS.
SEPTIEME DISTRICT.
JULES CARSARD, B. BEAUREGARD.
HUITIEME DISTRICT.
OCTAVE LEBLANC.
NEUVIEME DISTRICT.
Wm. C. C. CLAIBORNE.

OFFICIEL.

☞ AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Wemple, propriétaires de la gazette l'ABEILLE, pour la publication quotidienne d'une gazette française entière (1846) des lois et des avis officiels dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de $ NEUF PIASTRES pour chaque cent lignes, par chaque publication, et dans chaque langue.
Nlle. Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS,
Secrétaire d'Etat.

SITUATION.—Le Congrès marche rapidement dans la voie où l'ont fait entrer les résolutions de M. Conn. Après les mesures préliminaires destinées à assurer la mise en état de défense du pays, il était tout naturel de régulariser la position vis-à-vis de l'Angleterre et de songer à la protection des citoyens qui sont établis déjà dans le territoire de l'Orégon, et de ceux qui voudront désormais s'y rendre. C'est ce que le Sénat a commencé à faire dans la séance du 18. M. Allen a présenté une résolution qui autorise le Président à donner avis au gouvernement anglais qu'à douze mois de date l'occupation conjointe doit cesser; et M. Atchison, en sortie de résolutions sur l'établissement d'une ligne de forts qui s'étendra du Missouri à l'Océan Pacifique et qui couvrira la route vers l'Orégon, aussi bien que ce territoire. Toutes ces propositions sont parfaitement conformes à l'esprit qui guide en ce moment le gouvernement-général; et elles répondent au vœu d'une bonne majorité du peuple. Elles doivent satisfaire tous ceux qui, soit qu'ils appelent la guerre, soit qu'ils désirent l'éviter, sont jaloux avant tout de l'honneur et des droits du pays. L'attitude du Congrès est certes pleine de fermeté, nous devrons dire d'audace; mais dans tout état de cause n'est-ce pas la meilleure qu'il puisse prendre? Il prouve qu'il ne craint ni la guerre, qu'il est prêt à la soutenir avec vigueur; c'est là, en fait, le meilleur moyen de l'éviter. Son audace, dans les conjonctures où nous sommes, est peut-être aussi de la sagesse.

GRAVURES.—Nous avons reçu de M. Thomas Pèele, deux gravures fort remarquables: l'une, par Bann, représente Sir Walter Scott; l'autre au burin par A. L. Dick, de New-York, est une reproduction de la belle gravure de la *Cène* de Léonard de Vinci par Raphael Morgan. Ces deux œuvres qui sont d'un prix fort modéré, méritent l'attention de tous les amateurs.

REVUE COMMERCIALE.—Nous avons sous les yeux le premier numéro d'une nouvelle publication mensuelle qui porte le titre de *Revue Commerciale du Sud-Ouest, du Sud et de l'Ouest* et qui doit s'occuper de toutes les questions de commerce, d'industrie et d'agriculture, particulièrement intéressantes pour la Région des Etats Unis à laquelle nous appartenons. Cette publication est faite par M. De Bow qui en est tout à la fois l'éditeur et le propriétaire. Si elle remplit convenablement la tâche qu'elle s'est imposée, et si elle offre toujours une variété égale à celle du numéro qui sert de spécimen, elle nous paraît devoir mériter pleinement le patronage de tous les négocians de notre ville et de la Louisiane. Nous reviendrons à leur en quelques-uns des sujets qu'elle traite et qui nous toucheront de près: le chemin de fer méridional de l'Atlantique au Mississippi, la Nouvelle-Orléans et Charleston, le sucre de la Louisiane, etc. Elle a du reste une belle place à prendre parmi nous: celle que le *Hunt's Merchant Magazine* occupe au Nord.

La malle a manqué aujourd'hui au-delà de Charleston. Il est donc probable que les nouvelles d'Europe peuvent nous arriver aujourd'hui.

(Commercial.)

M. le docteur Marits s'occupe fort de la politique du pays; il affirme de la façon la plus formelle que les Italiens en masse marchent dans les rangs du parti locofoco; mais est-il bien sûr lui-même d'être citoyen naturalisé et d'avoir le droit de se nommer comme chef de ses compatriotes devenus américains?
UN ITALIEN NATURALISÉ.

Théâtre d'Orléans.

REVUE—*La Sirène.*

Estelle, ou le Père et la Fille, dont nous n'avons pas encore parlé, est un de ces drames au petit pied, comme M. Scribe en a mêlé quelques uns dans son répertoire, où la passion semble presque toujours avoir relégué la place à l'esprit: Un père s'aperçoit après seize ou dix-huit ans qu'il a eu tort d'aimer sa fille, Mlle Estelle, en dessous et en cachot, qu'il commandait d'assassiner, et le fait d'une vaine vanité coupable. Des remords, plus de repos, plus de bonheur, le vous dit, enfin l'enfant lui fait mal; elle est à ses yeux un reproche vivant de sa honte; il la reconnaît, il l'accueille de l'endroit et de dédain; il trouve malheureusement qu'elle ressemble à ce dandinette, son ami perfide qui l'a frappé d'un déshonneur ineffaçable: car il n'a plus que la ressource de se venger: Raymond est mort ainsi que l'épouse séduite. Mais, rassurons-nous; la providence, c'est-à-dire, M. Scribe en fait le: le mal sera réparé, oh, si on l'aime mieux, il n'y aura pas eu le moindre mal. Pour la réparation, un jeune marin, M. Raymond, vient demander en mariage la pauvre abandonnée, qu'on a hâte de lui accorder. Bon, s'il s'appelait Raymond tout court; mais il s'appelle Raymond de Bussières! plus de mariage! c'est un duel à mort, il faut que le père. Voilà qu'on hésite. Pourtant il y a mieux encore; nous venons de le dire, les soupçons du père d'Estelle étaient sans fondement, cette prétendue découverte n'était qu'une erreur. C'est ici qu'on ne saurait trop féliciter notre temps d'avoir poussé au dernier degré de développement la perfection des lettres, sans équivoque. Quel beau jour que celui où pour la première fois on a dit à la comédie française:

. . . . . C'est une lettre
Qu'entre vos mains, madame, on m'a dit de remettre.

Au lieu de madame on a dit quelquefois monsieur, ou seigneur, ou mon cher; depuis, nous avons eu les lettres surprises dans les tiroirs secrets par une main curieuse mais peu délicate, les lettres trouvées dans une poche, sur un sofa, sur un tapis, sur le sol ne, dans un salon, dans un corridor, enfin n'importe où. Quel beau revenu pensal on tirerait des lettres de théâtre! C'est là un acteur utile par excellence, quoique muet, et qu'on ne sifflera pas même s'il rendit de bon goût de siffler; qui, à lui seul, a joué plus de rôles que tous les autres peut-être. Nous ne parlons que des lettres remises: nous pourrions dire celles qui *brûlent par leur absence*, celles qu'on oublie, qu'on néglige ou qu'on se garde bien de remettre. C'est une lettre qui a causé l'erreur du père; une lettre rétablira les faits. Il est tout juste qu'Estelle, déclarée légitime dans une lettre, en ait une autre cachée dans le double fond de l'écrin de sa mère, tout exprès pour se réhabiliter. C'est là le dénouement: elle reprend son titre de fille, et retrouve son prétendu qui ne se fait pas aussi mal beau-père. Sérieusement, cette pièce, qui avait ici l'attrait de la nouveauté, a été vue avec plaisir, et jouée avec succès. Mme Dussault est une Estelle intéressante, tout à tour résignée et tendre, et d'une expression qui, pour être quelquefois un peu trop vive, ne s'éloigne pourtant pas de ce qui constitue un jeu intelligent et vrai. M. Dussault est très convenable dans le rôle peu important de Raymond. Quant à celui du père, confié à M. Morbat, il est rendu aussi bien que possible. On comprend que nous parlons ici d'un bien relatif. On ne peut se tromper à l'appréciation du public qui veut encourager un acteur dans le principal mérite est de ne se tromper impropre à rien, et certes c'est là du talent qui n'est pas à dédaigner puisqu'il peut mettre en valeur une spécialité en dans le remplacer quelquefois des spécialités incapables de tenir leur emploi.

Tout le monde connaît Don César de Bazan, et les souvenirs de nos lecteurs abrégeront beaucoup notre tâche. La physionomie saillante de la pièce, qui brille peut-être un peu trop aux dépens des autres, c'est Don César, le gentilhomme blond, gaillard, fier, vaillant, mais mené quelquefois, dépossédé des deniers qu'il a laqueille il venait son nom, se livrant à l'orgie une heure avant le supplice, interrompant une chanson à boire pour entendre le lecture de sa condamnation, et y répondant par le fredonner suivant; intrépide pour les faits sans bailles, mettant les bailes dans un parchemin quand un ami dévoué les lui tend, et les abandonnant là, dit-il, que dans un poirier: toujours gai, toujours fou, jusqu'en plusieurs où il devient, amoureux, amoureux de sa femme, jusqu'et bulle qu'il a volée, et qu'il avait cru bête et vieille; jusqu'à ce qu'il se trouvant et voilant, jusqu'au moment où il [illegible] pour le déshonneur. Alors, il se [illegible] à son réveil son cheval, [illegible] Eh bien! il se vengera de cette [illegible] Charles lui prête son nom pour lui prendre en femme; il mène l'infanta de [illegible] le Roi, [illegible] ministre qui compromettrait, [illegible] et, à fausse [illegible] Don César, [illegible] Don César, [illegible] Don César.

Nous avons retrouvé M. Montgomery [illegible] j'avons déjà vu dans [illegible] ciencieux avec un fou sûr et franc, [illegible] tant, et toujours nuancé avec [illegible] le public se plaît à reconnaître par d'[illegible] dissemens. Il les a partagés avec [illegible] et la pièce a gagné beaucoup marché avec [illegible] coqueté à souvent [illegible] entre autres, [illegible] cher, qui porte gracieusement l'habit [illegible].

Samedi, la Marqua avait été représentée [illegible] avait été [illegible] que le nouveau temps [illegible] avoir désiré. Mais les dilettanti [illegible] amplement indemnisés. Madame Cassini a chanté le rôle d'Elvire, MM. Arnaud et Gerry, ceux de Malmantile et Pietro, de façon à faire oublier une tempête rateuse qui certainement nous [illegible] ciel de Naples que M. Deville a fait pour le théâtre.

Le Théâtre de Bâtge [illegible] est une salon d'intérieur, truqué avec le goût et la réserve discrète d'un talent exercé [illegible] Malmantile. Un dialogue assez [illegible] suffisamment relevant par des plaisanteries de bon aloi, des saillies vives, des changeons d'acteurs, une intrigue intéressante, malgré sa transparence, en démontrent bien assez, quoiqu'il soit banal et qu'il rappelle celui des *Noces vénitiennes*: jels sont les éléments d'un succès incontesté, dont toutefois les heureux pouvent réclamer une large part. Quelque une pièce de cette nature soit, selon nous, assez facile à bien jouer, il n'est dans pas moins grandement gré aux interprètes qui l'ont comprise, et qui tous tant en cette fois le bon esprit de se livrer à la nature, et de laisser aller leur tête. Ce n'était pas une opinion pour des artistes d'expérience, comme M. Montessier, chargé du rôle du tuteur, ou madame Mathieu, ou madame Richer, ou même M. Dessonville dont le rôle est peut-être le moins bon; mais on pouvait, sans être injuste, craindre que Mademoiselle Engelsin manquât quelques détails, fit regretter quelques nuances. Au contraire, cette jeune artiste qui tous les jours met à profit les encouragemens du public, a joué le rôle de la pupille avec suite, avec naïveté, et non sans élégance. Elle a obtenu là un succès qui lui permet d'en espérer d'autres. Cette pupille, on le prévoit bien, doit avoir tatrine de son tuteur, jeune homme un peu dissipé à qui la tutelle n'arrive que par héritage, à défaut d'un frère aîné dont on ignorait la mort.

Cette jeune fille, née à la Guadeloupe, annoncée dans une lettre où on la dénigre par un petit nom, Titine, la jeune heroine se prépare à la recevoir avec un bouquet et des joiers: mais, un soir de bal masqué, au moment où il faisait monter le vin de Champagne, entre deux contredanses, en compagnie de deux amis et d'un domino blanc à rubans roses, transfigé du bal, il avait vu entrer un pupille, une jeune personne de dix-neuf à vingt ans, qui, vêtue de la manière de chambre qui depuis dix-huit ans n'était plus sa nourrice. Dès lors, révolution complète! Valentine, sérieuse et résolue autant que douce et timide, avait de bonne heure remplacé sa mère dans la maison paternelle; à Paris, elle étend peut-être soins aux affaires de son cousin-tuteur, et voilà bientôt le tuteur en tutelle, il y a mariage; mais plus tard. On se hâte avant de s'aimer, du moins le tuteur demande à [illegible] cette jeune fille qui, chez un tuteur où il l'a conduite, parce qu'elle ne pouvait rester chez lui, a pris une intimitée, une autorité entière, et qui lui paraît propre à porter [illegible] que leur chaste de nouveau féminin qu'une robe. Mais tout s'arrange à la plus grande satisfaction du tuteur, de la pupille et surtout des spectateurs.

La Reine de Chypre n'a pas obtenu partout autant de succès que d'autres opéras, la Jaive et l'Eclair du même auteur, et Guillaume, Robert, les Huguenots. Qui faut-il en accuser? si ce n'est M. Halévy qui osa fois à répondre dans son œuvre des beautés appréciables seulement pour le petit nombre des audiences, des difficultés vaincues dont les artistes seuls ont le secret, tout le travail de la science en un mot, qui en fait un ouvrage d'un mérite bien légèr pour l'histoire, au risque quelquefois d'arrêter une mélodie qui s'élance, de compromettre un accent qui s'échappe. On dirait parfois qu'il écrit avant d'avoir fini de penser, et que les inspirations de l'artiste ont dépassé les exigences de la règle, refroidies par le moule, étouffées par l'expression du compositeur. Certes, en écouta dévoment au premier acte, le duo entre Cornaro et Gérard, et le duo de ce dernier avec Modrago; au second, l'air de Catarina et son duo d'un dramatique plutôt avec Gérard; le chœur du troubadour et le finale dans entre le roi et le chevalier; au quatrième, le duetto [illegible] lieux auquel se mêlent des voix d'enfans, et le grand air de Gérard; dans le cinquième, un duo entre Gérard et Catarina; et l'air de Lusignan, qui a des beautés nulles où la passion du drame guide l'inspiration: mais dans le reste, l'attention générale est trop souvent privée d'un allusant qui lui souvienne, et tout le plaisir se concentre à l'orchestre. Alors viennent des remarques insuivies à propos d'un opéra. On se prend à blâmer la monotonie, la remarquable de quelques situations. On s'aperçoit que les deux premiers actes finissent par un dénouement de Catarina; que trois fois on entend chanter sans voir ceux qui chantent: aux deux premiers actes c'est Gérard, et au quatrième c'est un chœur; enfin, qu'Andrea joue un rôle à peu près nul. Encore une fois, pardon de ces observations sur la Reine de Chypre, mais en parlant de Guillaume Tell, nous n'aurons pas le temps de relever les faiblesses du poème de M. de Jouy.

Lorsque cet opéra de l'opéra d'Halévy était attendu avec une grande impatience par la majorité du public dont le goût pour cette musique n'avante [illegible] à mesure qu'il l'entend davantage; aussi les [illegible] Représentations de cette semaine, la seconde surtout eut deux de [illegible] Jamais M. Arnaud n'a mieux chanté et mieux joué; M. Garry lui a disputé les bravos, et à plusieurs reprises, les applaudissements les plus vifs ont abreuvé Mlle. Calvé.

C'est chose si ordinaire pour ces trois artistes qu'on pourrait se dispenser de le répéter; ils en ont encore fait autant hier soir dans la *Favorite*, cet opéra qui semble avoir été écrit expressément pour eux. La voix expressive et suave de baryton, les élans passionnés du ténor, l'inspiration dramatique et touchante de la prima Donna n'y manquent jamais leur effet. On avait été du reste fort bien disposé à l'émotion par le petit drame *Elle est folle* où Mlle Maria et M. Montauner font assaut de talent.

La représentation de la veille, piquante par la composition, n'avait rien offert de nouveau, dramatiquement parlant. Le *Mariage en Tyrolienne* et le *Théâtre de vingt ans* en étaient, comme on le sait, à leur seconde apparition. Mais l'ouverture de *Zemmira* qui formait un intermède, y a obtenu un succès d'autant plus vif qu'il y avait longtemps qu'on n'avait entendu ce petit *chef-d'œuvre*. On a aussi écouté avec plaisir les deux airs que M. Madault a joué sur le cornet à piston, bien que le nouvel arrivant fut trop pris manqué pour faire cognaître toutes ses qualités. Une seconde épreuve lui sera sans doute tout à fait favorable.

P. S.—Le théâtre qui a voulu se couvrir son répertoire musical, va aborder les nouveautés; et il commence demain soir par la *Sirène*, le dernier opéra dû à la collaboration si heureuse d'Auber et de Scribe. Dans des genre, la *Sirène*, si nous croyons les *ouï-dit*, vaut le *Domino Noir*, l'*Ambassadrice*, en un mot toutes ces œuvres si charmantes du plus spirituel des musiciens, aidé du plus spirituel des vaudevillistes. Le rôle principal est merveilleusement approprié, à ce qu'il paraît, à la voix de Mme Castel. Il [illegible] le Théâtre d'Orléans [illegible] qui le public est intéressible à toutes les séductions.

Chronique Locale.

COUR CRIMINELLE.—Henry Le Blanc, convaincu de vol de cheval, a été condamné à un an de pénitentiaire.

David Lawrence a été mis en jugement sous l'accusation de vols fait passer pour le capitaine de la goélette Gold Hunter, et ayant sous ce faux titre tiré frauduleusement [illegible] de Kolle & Tonck, [illegible]. Le jury a rendu un verdict de non culpabilité.

COUR DU RECORDER GENERAL.—Un nommé Louis François Le Bon, comparaissait samedi, sur l'affidavit de Mary Skyler. La plaignante affirme que, vendredi dans la soirée, Le Bon l'engagea à se rendre avec lui à son atelier de tailleur, rue Bourbon, pour voir un manteau qu'elle lui avait envoyé à nettoyer. Qu'arrivée là Le Bon ferma la porte, tira un pistolet, la fouilla et lui prit ses portefeuille et un peu de vêtemens en or. De suite, elle donna l'alerte et le fit arrêter. Il sera examiné ce matin.

COUR DU RECORDER BALDWIN.—Charles Myers, accusé d'avoir volé $36.00, à Joseph Wilson, à bord du steamer *Highlander*, a été renvoyé devant la Cour Criminelle.

Hugh [illegible], accusé de vol, renvoyé par Cour Criminelle.

Banvell le capitaine Dunstan Augustin [illegible] Brigadier-Général, en remplacement [illegible] Les Comptoirs. Les voici ses [illegible]:
Pour D. Augustin.....
Pour [illegible] F. Smith.....
majorité.....

Nous voyons par le journal de Boston, que le bateau Zemmra, partie de la Nouvelle-Orléans, a été le 16 décembre, sur les côtes de Mexique, trois personnes [illegible] qui ont été [illegible].

FLORIDA.—Nous [illegible] Floridas [illegible] Mobile [illegible] Pensacola [illegible] Mobile [illegible] Pensacola [illegible] Mobile [illegible] Pensacola